

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2293 (Rect)

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 60

I. – À l’alinéa 2, après le mot :

« incitative »,

insérer le mot :

« relative ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion aux alinéas 7, 8, 22, 27, à la seconde phrase de l’alinéa 28 et à la première phrase de l’alinéa 29.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.